

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 21.068

L'an deux mille vingt et un, le 29 avril, à 15 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au gymnase Atlantique, sans public compte tenu de l'état d'urgence, retransmis en direct sur le site internet de la ville, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, le Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 22 avril 2021

DATE D'AFFICHAGE

Le 22 avril 2021

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, M. Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, Mme Sandrine BEUVELET-HUBERT, M. Jean-Michel DENIS, adjoints.

M. Jean-Luc CHAPOULIE, Mme Odile CHOLLET, M. Julien DURESSAY, Mme Océane FERNANDES, M. Gérard FILOCHE, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Christelle MAIRE, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, M. Christophe PLASSARD, Mme Marie-Pierre QUENTIN, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, Mme Madeline TANTIN, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Christine DELPECH-SOULET représentée par M. Bruno JARROIR
M. Raynald RIMBAULT représenté par M. Gérard FILOCHE

ÉTAIT ABSENTE EXCUSÉE : Mme Françoise LARRIEU

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 30

Nombre de votants : 32

M. Julien DURESSAY a été élu secrétaire de séance.

OBJET : ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX DE BASSE TENSION DE
TÉLÉCOMMUNICATION ET D'ÉCLAIRAGE PUBLIC – AVENUE ÉMILE ZOLA ET AVENUE
DES SEMIS

RAPPORTEUR : M. LOUX

VOTE : UNANIMITÉ

Dans le cadre de l'aménagement de l'avenue Emile Zola, les premières tranches d'effacement de réseaux de l'avenue Emile Zola ont été réalisées entre 2006 et 2009 et concernaient le tronçon allant du boulevard Frédéric Garnier à l'allée de l'Orangerie.

Afin de poursuivre la continuité des effacements et permettre un aménagement de la liaison entre le boulevard Frédéric Garnier et l'avenue Aliénor d'Aquitaine par l'avenue Emile Zola, il semble opportun d'envisager d'ores et déjà la dernière tranche d'enfouissement des réseaux sur l'avenue Emile Zola ainsi que sur l'avenue des Semis entre l'allée de l'Orangerie et l'avenue Aliénor d'Aquitaine.

L'opération d'effacement concerne le réseau de distribution électrique, les réseaux de télécommunication et d'éclairage public.

Concernant le réseau de télécommunication, il est proposé de solliciter Orange pour une aide technique et financière, dans le cadre d'une convention à signer entre les parties, qui fixera le montage financier.

La maîtrise d'ouvrage des travaux de génie civil France Télécom, ainsi que les travaux liés aux réseaux de distribution électrique et éclairage public sont confiées au Syndicat Départemental d'Électrification et d'Équipement Rural (SDEER), qui assurera la vérification du contenu des devis et conduira les relations et coordinations avec les services d'études d'Orange.

Le coût des travaux est estimé à environ 110 000 € TTC, déduction faite de la participation du SDEER.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu la nécessité d'aménager l'Avenue Emile Zola, l'Avenue des Semis et d'effacer préalablement les réseaux aériens et notamment ceux de télécommunication,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- de dissimuler les réseaux aériens de l'avenue Emile Zola ainsi que sur l'avenue des Semis entre l'allée de l'Orangerie et l'avenue Aliénor d'Aquitaine.
- de confier au Syndicat Départemental d'Électrification et d'Équipement Rural (SDEER) la maîtrise d'ouvrage des travaux d'enfouissement des réseaux et la conduite des relations et coordinations avec les différents services concernés,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à signer tous les documents relatifs à ce projet,
- d'affecter la dépense imputable à la ville au budget communal.



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Pour le Maire et par délégation,
Le Premier Adjoint,

Didier SIMONNET

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 03 mai 2021

Certifié conforme
Mairie de Royan le 04 mai 2021
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général des Services
Hubert THOMAS

